

S.E.A.

41, Rue Lavoisier - ZI - 95220 HERBLAY - Tél. 01.39.97.29.39-
Agrément N° PR 95 00003/D

SOCIETE EXPLOITATION AUTOMOBILE

Je joins à ma demande un dossier complet de demande d'autorisation environnementale comprenant :

- ✓ la présente lettre de demande d'autorisation d'exploiter ;
- ✓ une lettre de demande d'aménagements à certaines prescriptions générales ;
- ✓ le formulaire CERFA 15964*01 de demande d'autorisation environnementale ;
- ✓ un plan de situation sur une carte IGN au 1/25 000° ;
- ✓ un volet administratif et de présentation des activités ICPE projetées ;
- ✓ une étude d'incidence environnementale ;
- ✓ une étude de danger ;
- ✓ un plan d'ensemble du site jusqu'à 35 m de celui-ci au 1/350° ;
- ✓ un plan des abords au 1/4000 ;
- ✓ un volet de résumés non techniques de l'étude d'incidence et de l'étude de danger ;
- ✓ Une note de présentation non technique du dossier.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses considérations.

Jonathan BECK
Gérant



SARL SEA
41 RUE LAVOISIER
95220 HERBLAY
☎ : 0139972939
AGREMENT N° 950003

3/3

Achat tous véhicules - Récupération automobile - Pièces détachées d'occasion

SARL au capital de 160 000 € - R.C. Pontoise B 75 B 291 - SIRET 302 654 231 00026 - FR 25 302 654 231

ADMINISTRATIF : TEL. 09.61.25.75.55 FAX. 01.39.78.35.95

Mail : danielle.coutin@orange.fr

S.E.A.

41, Rue Lavoisier - ZI - 95220 HERBLAY - Tél. 01.39.97.29.39-
Agrément N° PR 95 00003/D

SOCIETE EXPLOITATION AUTOMOBILE

- ✦ **Rubrique 2718**, Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux ou de déchets contenant les substances dangereuses ou préparations dangereuses mentionnées à l'article R. 511-10 du code de l'environnement, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712, 2719, 2792 et 2793.

J'ai également l'honneur de vous demander la modification des activités classées existantes à classer désormais sous le régime de l'Enregistrement :

- **Rubrique 2712**, Installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage ou de différents moyens de transports hors d'usage, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2719,
- **Rubrique 2713**, Installation de transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux, à l'exclusion des activités et installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712 et 2719,

Enfin deux activités complémentaires ont déjà été placées sous le régime de la déclaration :

- ✦ **Rubrique 2710** Installation de collecte de déchets apportés par le producteur initial de ces déchets, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2719 :
 - 1. Collecte de déchets dangereux :
 - 2. Collecte de déchets non dangereux
- ✦ **Rubrique 2714** Installation de transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois à l'exclusion des activités visées aux rubriques 2710, 2711 et 2719.

A noter que nous avons transmis par voie électronique le 9 aout 2019 un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale à l'Autorité Environnementale de la DRIEE Ile de France. La société SEA a reçu une réponse à cette demande le 15 octobre 2019. La décision référencée n°DRIEE-UD95-006-2019 est jointe au présent dossier. Elle précise à l'article 1 que la réalisation d'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire pour le projet de modification des conditions d'exploiter de la société SEA située à Herblay.

2/3

Achat tous véhicules - Récupération automobile - Pièces détachées d'occasion

SARL au capital de 160 000 € - R.C. Pontoise B 75 B 291 - SIRET 302 654 231 00026 - FR 25 302 654 231

ADMINISTRATIF : TEL. 09.61.25.75.55 FAX. 01.39.78.35.95

Mail : danielle.coutin@orange.fr

S.E.A.

41, Rue Lavoisier - ZI - 95220 HERBLAY - Tél. 01.39.97.29.39-
Agrément N° PR 95 00003/D

SOCIETE EXPLOITATION AUTOMOBILE

Monsieur le Préfet
Préfecture du Val d'Oise
DDT
Bureau de l'Environnement et des Installations
Classées
5 avenue Bernard Hirsch
BP 60158
95022 CERGY PONTOISE

Herblay, le 18 juin 2021

Objet : Dossier de demande d'autorisation environnementale de modifications d'exploiter des ICPE et d'extension du site – Centre de dépollution de VHU et de récupération, regroupement de déchets métalliques à Herblay (95)

Monsieur le Préfet,

La société SEA exploite depuis 1987 un centre de récupération/dépollution/démontage de véhicules hors d'usage et de récupération/transit/regroupement de déchets métalliques sur le site localisé 43 rue Lavoisier à Herblay (95220).

La société SEA envisage aujourd'hui d'étendre son périmètre d'exploitation à des parcelles voisines ainsi que développer de nouvelles activités comportant de nouvelles ICPE sous le régime d'autorisation. Ces modifications d'exploitation sont d'ordre substantiel.

En application des articles L.142-2, L.511-1, L.511-2, L.512-1 à L.512-16, L.513-1, L.514-1 à L.516-2, L.517-1, L.517-2 du Code de l'Environnement, relatifs aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, je soussigné, Monsieur Jonathan BECK, agissant en tant que Gérant de la société SEA, ai l'honneur de vous demander une autorisation environnementale d'étendre notre site et d'exploiter sur cette nouvelle emprise les nouvelles activités classées soumises au régime de l'autorisation suivantes :

- ✦ **Rubrique 2791**, Installation de traitement de déchets non-dangereux à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2517, 2711, 2713, 2714, 2716, 2720, 2760, 2771, 2780, 2781, 2782, 2794, 2795 et 2971 ;

1/3

Achat tous véhicules - Récupération automobile - Pièces détachées d'occasion

SARL au capital de 160 000 € – R.C. Pontoise B 75 B 291 – SIRET 302 654 231 00026 – FR 25 302 654 231

ADMINISTRATIF : TEL. 09.61.25.75.55 FAX. 01.39.78.35.95

Mail : danielle.coutin@orange.fr